S E M M A R I S

R U N G I S A C C U E I L

24, rue des Meuniers
BP 40316
94152 Rungis Cedex
Tél : 01.41.80.80.75
Fax : 01.41.80.80.79

CARTE ACHETEUR APPRENTI*

Documents à fournir :

- **Certificat de scolarité**
- **Carte d'étudiant**
- **Pièce d'Identité** (recto/verso) en cours de l'étudiant / apprenti
- **Justificatif de domicile**
- **Carte grise** du véhicule entrant sur le marché portant uniquement le nom de l'étudiant/apprenti (non-obligatoire)

TARIFS préférentiels 2024 (exprimés en € TTC)

Nombre d'entrées	Véhicules 2 roues	Voitures particulières (VP) Utilitaires (CTTE)	Poids lourds (CAM, TRR) Véhicules de location Tout Type de Véhicule (TTV)
L'entrée	0,00 €	0,00 €	0,00 €
5 entrées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
10 entrées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
25 entrées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
50 entrées	0,00 €	0,00 €	0,00 €

ATTENTION : La carte acheteur apprenti est valable 1 an.

Frais de création de carte :** ~~29,90 €~~

* Carte réservée aux étudiants et apprentis majeurs relevant des secteurs de l'hôtellerie/restauration, de l'alimentaire et de l'horticulture/décoration.
* Un étudiant ne peut prétendre qu'à une seule carte acheteur apprenti par compte acheteur. La carte acheteur apprenti doit être créditée de 5 entrées minimum.
*Si l'étudiant ou apprenti ne dispose pas de véhicule personnel, la carte acheteur apprenti sera délivrée pour toutes catégorie de véhicules.
** Les frais de création de carte sont offerts à la création et au renouvellement de dossier.